



Quand consulter un ostéopathe spécialisé dans les soins aux sportifs ?

À titre préventif : pour établir un "check-up", pour préparer une épreuve.

À titre curatif :

- Pour rééquilibrer de façon très précise les axes articulaires qui ont été perturbés par un choc.
- Après fractures, entorses, opérations chirurgicales pour aider à une bonne cicatrisation.
- Pour effacer les traumatismes même anciens.

Mais aussi en cas de :

- Chutes sans traumatismes osseux ni lésions visibles sur une radio, douleurs articulaires diverses.
- Tennis-elbow, talalgies, pubalgies, périarthrites, épicondylites...
- Essoufflement à l'effort, "point de côté"...
- Sciatiques, cruralgies, cervicalgies, dorsalgies, lombalgies.
- Maux de tête, troubles de l'équilibre, vertiges.
- Mauvaise récupération entre les épreuves.
- Stress, manque de concentration, troubles du sommeil.

Grégory Barnier, ostéopathe
www.osteopathe-barnier-aix.com
Tél : 06.30.56.19.41